

Extrait de www.nemausensis.com

- C'est à l'extrémité de la rue du Mail, à l'angle du Cours-Neuf (Jean-Jaurès), que se trouvait le cimetière juif. Son terrain d'une surface de 508 m², leur avait été concédé en 1785. Par la suite, la communauté juive voulant clôturer le cimetière, obtient de M. Valory, alors maire de Nîmes, l'autorisation de prendre les moellons qui leur étaient nécessaire parmi les démolitions des maisons des Arènes. Devenu trop petit, il fut abandonné en 1826, la communauté ayant acquis un nouvel emplacement, chemin de Saint-Gilles. La loi juive s'opposant à ce qu'aucune construction ne puisse s'élever sur un cimetière, il fut rendu inaccessible par une clôture. Cette situation perdura jusqu'en 1903, date de son aliénation, permettant ainsi la construction de nouveaux immeubles sur son emplacement.

Texte source *Synagogue de Nîmes.*

- En mars 1785, ils firent l'acquisition, pour le transformer en cimetière, d'un terrain situé rue de la République (*actuellement avenue Jean-Jaurès*), au coin de la rue du Mail. La première personne qui y fut ensevelie, le 16 mars 1785 (5 Nissan), se nommait Abraham Vidal, fils légitime et naturel de Moyse Vidal et Marianne Lyon. Ce cimetière, fermé en 1809, a disparu depuis. Il a été remplacé par le cimetière actuel de la rue André Simon, acheté le 17 avril 1809, par Carcassonne Isaac et Lisbonne Isaac, à Jacques Baude, libraire à Nîmes.

Texte source *Albin Michel, Nîmes et ses Rues, 1876.*

- A l'angle de la rue du Mail et du Cours (*Av. Jean-Jaurès*), il existe encore aujourd'hui un ancien cimetière juif dont la communauté s'est servie depuis le moment où la révolution de 1789, en déclarant l'égalité des cultes devant la loi, leur permit de rentrer en France ; ce n'est qu'en 1810 que ce local fut remplacé par celui actuel du chemin de Saint-Gilles. A ce sujet on peut rappeler que ce nouveau cimetière fut créé avec les fonds de la communauté ; la ville ne donna que l'autorisation de prendre pour faire les murs de clôture les pierres provenant de la démolition des maisons existant autrefois dans les Arènes.

Le cimetière de la rue du Mail a donc été fermé à cette époque et depuis lors personne n'y a plus pénétré ; la loi juive s'oppose à ce que ce terrain ne soit jamais aliéné.

- La parcelle 1020 est actuellement une agence de la Banque Populaire, adresse 45 Av. Jean-Jaurès. La cour située à l'arrière de l'agence bancaire, côté est, parcelle 1019, était comprise, dans sa quasi-totalité, dans l'ancien cimetière.



Georges Mathon, 2015